



Pour des raisons indépendantes de notre volonté, des changements peuvent intervenir dans la composition des menus.
La loi Egalim impose un repas végétarien par semaine.
Un plat de substitution est systématiquement prévu pour remplacer la viande de porc



	02/10 au 06/10	09/10 au 13/10	16/10 au 20/10	23/10 au 27/10	30/10 au 03/11
LUNDI	Macédoine vinaigrette Foie de veau Purée Raisin	Céleri Rémoulade Escalope de dinde Pâtes Compote	Concombre fêta Escalope de volaille Courgettes Fruit		
MARDI	Endives Edam Lasagnes végétariennes Yaourt	Betteraves Couscous de légumes Fromage Biscuit	Salade de haricots verts Omelette aux champignons Fromage		
JEUDI	Saucisson à l'ail Poisson Choux fleur à la crème Fromage Fruit	Salade au bleu Brandade de morue Salade de fruits	Betteraves crues Poisson Blé Yaourt		
VENDREDI	Salade de Maïs Poulet Flageolet Dessert	Friand au fromage Sauté de veau Petits pois carottes Fruit	Potage Boeuf bourguignon Semoule Fromage Fruit		

14 allergènes listés par le règlement n° 1169/2011

